

Objet : AFFECTATION DES RESULTATS
- exercice 2024 -

Séance du 2 avril 2025

Nombre de membres en exercice : 95

Présents : 59

Pouvoirs : 4

Date de la convocation : 17 mars 2025

Date d'affichage : 17 mars 2025

VOTES : Pour : 63

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt cinq, le deux avril à 18h00, le Comité du Syndicat Mixte des Eaux de la Montagne Noire, composé de 95 délégués des communes et communauté de communes adhérentes, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. B. VIALA, Président.

Etaient Présents MME DHOMPS, MME REGIS, M. PINEL B., MME DE LAZZARI, M. PINEL B., M. DALISSON, M. BARREAU, M. PORTA, MME ROUANET, M. VIRVES P., M. VIRVES B., M. BATUT, M. NOURET, M. ALBOUY, M. IMART, M. DURAND O., M. PINEL B., M. BONNET D., M. SASTRE, M. VIALA, M. BOYER, M. FRAISSE, M. BEGARDS, MME MARTIN, M. GROTO, M. FONTES, M. RIVALS, M. VASSAL, M. BOURNEL, M. BRESSOLLES P., M. HORMIERE, M. FRANC, M. BOUSQUET D., MME XIVECAS, MME WUIDART, M. SOULARD, M. LAPRADE, M. SCHITTENHELM, M. DURAND C., M. GOUAZE, M. GASC, M. SALES, M. GONTIER, M. BONNET C., M. BONHOMME, M. LAMOTTE, M. FEDOU, MME SELMES, M. DE SAINT BLANQUAT, M. BRETEAU, MME RAYSSEGUIER, MME DE GUIBERT, M. SEDEUILH, M. BARRIER, M. DARQUIER.

Avaient donné procuration : M. SOLDANO donne pouvoir à M. VERNIER, M. BOUSCATEL donne pouvoir à M. PINEL T., M. BERTACCHE donne pouvoir à M. MILHAVET, M. CABARET donne pouvoir à M. CAPUS.

Absents ou excusés : M. SEGURO, MME SOBERA, MME TAPIA, MME BOUSQUET M., MME COUGNAUD, M. MONTAGNE, MME CHABANNES, M. MIRATON, M. ISMAN, M. REGIS, MME OURLIAC, M. ESCAFFRE, M. MOREL, MME LACHAIZE, M. CAROCA, M. AUSSENAC, M. CARRERAS, MME LEROY, M. ZANCHETTA, M. ROUX, MME BRADFORD, M. JEANJEAN, M. PUEL, M. JOULIA, M. CALAS, M. BELAVAL, MME DYONNET, M. GABOURIAUD, M. GARRIC, M. JULIE B., M. ROUJAYRES, M. GARLAND.

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical les résultats du Compte Financier Unique de l'exercice 2024 du Syndicat :

SECTION d'INVESTISSEMENT

Résultat de clôture au 31.12.2024 :	+ 101 909,36 €
Reste à réaliser en dépenses	2 483 578,18 €

Besoin de Financement	2 381 668,82 €
-----------------------	----------------

SECTION de FONCTIONNEMENT

Résultat de clôture de l'exercice 2024 :	+ 2 199 359,96 €
--	------------------

Sur proposition de M. le Président, le Comité Syndical DECIDE, à l'unanimité, d'affecter les résultats de la façon suivante :

→ section investissement au compte 1068 en recettes

2 199 359,96€

Fait et délibéré à CUQ TOULZA,
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président,
B. VIALA

Le Secrétaire de Séance
P. VIRVES

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous Préfecture